



Synthèse des ateliers de discussion

Rédaction :

Fonds de recherche du Québec
Association francophone pour le savoir – Acfas

Dernière mise à jour :

05/11/2013

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

MISE EN CONTEXTE

Le 26 septembre 2013, s'est tenue au Bain Mathieu, à Montréal, une journée de réflexion entièrement consacrée aux enjeux de la relève en recherche. Organisée par l'Association francophone pour le savoir – Acfas et les Fonds de recherche du Québec (FRQ), cette journée a réuni quelque 150 participants : des étudiants-chercheurs des grands centres et des régions, des représentants des associations étudiantes, des lauréats-étudiants de différents prix et concours de l'Acfas, des étudiants-chercheurs étoiles des Fonds de recherche ainsi que des représentants de la recherche. La journée s'est déroulée en deux temps.

En après-midi, trois ateliers thématiques ont permis aux étudiants de partager leurs expériences, leurs besoins et leurs réflexions sur les trois thèmes suivants :

- mobilité des étudiants-chercheurs;
- valorisation et reconnaissance de l'apport scientifique des étudiants-chercheurs;
- formation aux compétences transversales pour les étudiants de maîtrise et de doctorat.

La parole était réservée aux étudiants exclusivement et l'animation était assurée par des étudiants-chercheurs du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST). Les animateurs ont présenté une synthèse en plénière, suivie d'un mot de Jean Belzile, sous-ministre adjoint au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, en présence des représentants du milieu de la recherche.

Cette activité a notamment permis d'approfondir les thèmes abordés lors de la Journée sur la formation à la recherche organisée par les Fonds de recherche du Québec, le 30 avril 2013.

En soirée, les lauréats de différents prix et concours étudiants ont été célébrés dans une soirée festive animée par Mathieu Dugal, journaliste à Radio-Canada et animateur de l'émission *La Sphère*.

Les réflexions tenues pendant cette rencontre sont présentées dans ce rapport de synthèse, remis à monsieur Pierre Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. À la fin de chaque synthèse, les propositions des étudiants sont liées à des projets mentionnés dans la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI).

ATELIER SUR LA MOBILITE DES ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

L'atelier sur la mobilité a réuni une dizaine d'étudiants des cycles supérieurs, dont plusieurs venaient de régions éloignées, et un représentant d'associations étudiantes. Louis Imbeau, professeur et co-directeur de l'Institut de recherche sur les forêts de l'UQAT, agissait à titre de personne ressource. Des observateurs des Fonds de recherche et de l'Acfas étaient également présents.

Principaux constats

- La mobilité, qu'elle soit internationale ou interrégionale, est une expérience positive avec un apport significatif sur les plans scientifique et personnel, malgré les contraintes rencontrées. La mobilité est un choix des étudiants-chercheurs pour acquérir une spécialité et s'ouvrir sur le monde.
- La cotutelle de thèse facilite la mobilité professionnelle internationale, mais également l'interdisciplinarité et l'intersectorialité. L'encadrement et la diplomation dans deux spécialités complémentaires sont des atouts pour l'intégration professionnelle des chercheurs interdisciplinaires. Entre universités québécoises, les étudiants-chercheurs ont recours à une codirection de thèse qui reste toutefois encore difficile à mettre en œuvre.
- Le financement est le principal élément qui freine la mobilité, en particulier dans les domaines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres et pour les étudiants-chercheurs ayant une famille : programmes peu connus, pointus et financement insuffisant (durée, coût de la vie). Il faut combiner plusieurs bourses pour couvrir les frais de déplacement. Les procédures administratives parfois longues, notamment pour les cotutelles, sont également un irritant.
- Le déplacement fréquent des étudiants des régions vers les grands centres pour assister à des cours ou des conférences est vécu négativement par ceux qui ont choisi de s'installer en région : temps et coûts de ces déplacements, ainsi que le maintien d'une perception que la recherche de pointe ne s'effectue pas en région.

Principales recommandations

- Encourager la mobilité des étudiants-chercheurs par la mise en place d'incitatifs, diffuser les occasions de mobilité et leur soutien (ex. : plateforme électronique) et mieux documenter les bénéfices de la mobilité.
- Faciliter la formation interdisciplinaire et intersectorielle en soutenant la mobilité régionale dans le cadre de codirection de thèse, ou éventuellement, de double diplomation entre universités québécoises.
- Faciliter la mobilité par un meilleur arrimage entre les offres de mobilité et leur soutien financier et administratif et par la bonification de ce soutien. En particulier, encourager le partage d'expertises et de bonnes pratiques entre les universités par la mise en place, par exemple, d'un bureau centralisé ou par la valorisation du rôle de soutien des associations étudiantes.
- Soutenir une masse critique de chercheurs en région, promouvoir la recherche réalisée en région et favoriser le déplacement des étudiants-chercheurs et des chercheurs des grands centres vers les régions, y compris celles dépourvues d'universités (colloques, universités d'été, réseaux de recherche, etc.).

Regard croisé avec la PNRI

- Dans le cadre de l'augmentation du nombre de bourses aux étudiants-chercheurs pour des séjours d'études ou de recherche à l'étranger mentionnés au point 2.2.3, le gouvernement du Québec pourrait inciter le milieu à mieux coordonner les offres de soutien aux étudiants.
- Le Fonds InnoMonde mentionné au point 3.5.1 pourrait comprendre un mandat de soutien aux démarches administratives des étudiants ou pourrait devenir un espace à travers lequel les institutions partagent leurs bonnes pratiques.

ATELIER : VALORISATION ET RECONNAISSANCE DE L'APPORT SCIENTIFIQUE DES ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

L'atelier sur la valorisation et la reconnaissance de l'apport des étudiants-chercheurs a réuni une vingtaine d'étudiants des cycles supérieurs, des postdoctorants, des représentants des associations étudiantes, et des observateurs du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), des Fonds de recherche du Québec, d'autres ministères, d'universités et de l'Acfas. Vincent Larivière, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante, agissait à titre de personne ressource.

Principaux constats

- Les doctorants québécois apportent une contribution essentielle à l'avancement des connaissances : ils participent à 50% des publications dont l'impact scientifique est égal ou supérieur à la moyenne mondiale. La publication a plus d'influence sur le taux de diplomation des étudiants que l'obtention de bourses.
- L'intégration à des groupes/centres de recherche permet le réseautage et l'acquisition de compétences liées au travail d'équipe. Cette intégration procure un environnement structuré et enrichissant, mais elle est souvent tributaire de l'obtention d'un financement et l'accès à ces groupes/centres est limité.
- Les difficultés liées à la reconnaissance de l'apport des étudiants résultent principalement de :
 - la frontière parfois mal définie entre le travail effectué lors de contrats accordés et leurs études;
 - l'absence de normes liées à la rédaction d'articles et à la reconnaissance du statut d'auteur, l'ordre des coauteurs ne correspondant pas toujours à la contribution réelle de chacun.
- Le manque de connaissances reliées à la rédaction et à la soumission d'articles dans les journaux est un frein à la publication. De plus, les délais de la soumission jusqu'à la publication dans les journaux avec comités de pairs ne sont pas toujours compatibles avec le cheminement étudiant.

Principales recommandations

- Faciliter l'accès aux groupes/centres de recherche en offrant des bourses aux étudiants et aux stagiaires dans le cadre des subventions obtenues par les chercheurs.
- Prévoir un soutien pour les étudiants non intégrés dans un groupe par la mise en commun de ressources donnant accès à un lieu de travail et d'échanges. Ce soutien pourrait être assuré par les associations étudiantes et les départements concernés. Inciter les centres de recherche de taille plus modeste à se regrouper pour offrir un meilleur accès aux ressources pour les étudiants.
- Diversifier le financement pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques et pour tenir compte des parcours non traditionnels des étudiants.
- Former les étudiants à la rédaction scientifique et à la publication, et encourager l'émergence de nouveaux modes de diffusion, incluant la valorisation des résultats de recherche des étudiants par le libre accès, dans les revues étudiantes ou dans des sections réservées des revues scientifiques.
- Établir un plan de collaboration entre le directeur de recherche et l'étudiant qui ferait l'objet d'un dialogue dès le début des études aux cycles supérieurs et qui préciserait les critères concernant les bonnes pratiques d'éthique et d'intégrité, les contributions attendues, la reconnaissance de la contribution des étudiants dans l'ordre des auteurs des publications.

Regard croisé avec la PNRI

- Les mesures relatives à la diffusion de la recherche en français indiquées au point 5.4 pourraient être mises en place avec le souci d'assurer une visibilité pertinente aux étudiants-chercheurs québécois.
- Les mesures incitatives présentées au point 4.4 visant à encourager les synergies entre institutions pourraient être étendues à la mise en commun de ressources pour offrir un meilleur service aux étudiants.

ATELIER : FORMATION AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES POUR LES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

L'atelier a réuni une vingtaine d'étudiants des cycles supérieurs, quelques postdoctorants et des représentants des associations étudiantes. Des observateurs des Fonds de recherche du Québec, des administrateurs universitaires et des membres de l'Acfas étaient également présents. Normand Labrie, directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, agissait à titre de personne ressource. Cet atelier a particulièrement permis d'approfondir les thèmes abordés lors de la Journée sur la formation à la recherche organisée par les Fonds de recherche du Québec, le 30 avril dernier.

Principaux constats

- Nécessité pour les étudiants d'acquérir des compétences transversales, complémentaires au développement de compétences scientifiques et pertinentes pour une carrière dans le milieu universitaire, le secteur public et privé ou les organismes de la société civile :
 - des compétences méthodologiques, communicationnelles et rédactionnelles;
 - des aptitudes personnelles en lien avec la gestion des études, du parcours éducatif et du stress;
 - des connaissances relatives à la gestion de projets ou de protocoles de recherche, à la réglementation concernant les brevets, à la propriété intellectuelle, à la vulgarisation scientifique, etc.
- Importance pour les étudiants de maîtrise et de doctorat de développer des compétences relationnelles et linguistiques pour mieux travailler en collaboration, en réseautage ici comme à l'étranger.
- Nécessité de connaître les initiatives de formation à la recherche afin de faciliter l'acquisition des compétences transversales en plus des compétences scientifiques, en tenant compte des spécificités propres à chaque domaine de recherche et aux différents besoins du marché du travail.
- Importance d'outiller davantage les étudiants en diffusant toute information relative à la formation à la maîtrise ou au doctorat, à l'encadrement et l'importance du mentorat ou aux débouchés professionnels.

Principales recommandations

- Encourager la mobilité et accorder davantage de bourses pour des stages à l'international.
- Accorder davantage de bourses d'excellence et de bourses pour des étudiants intégrés dans des équipes, centres ou réseaux de recherche.
- Établir davantage de ponts entre le monde de la recherche et les milieux de pratique et soutenir des stages de recherche en milieu de pratique en plus grand nombre.
- Mettre en valeur les initiatives de formation à la recherche, mettre en place une offre de formation souple, permettant à l'étudiant d'établir un parcours personnalisé parmi des formats de cours accessibles et crédités (ateliers, cours d'été, rencontres-midi) et de rencontres avec des partenaires et des diplômés.
- Diffuser les modèles d'encadrement et d'accompagnement, notamment pour l'établissement du cheminement universitaire de l'étudiant et de ses objectifs de carrière.
- Revoir les programmes de bourses des Fonds de recherche en fonction des profils étudiants qui sont de plus en plus différenciés (parcours professionnels atypiques, nouveaux arrivants, retour aux études, mesures pour conciliation études-travail-famille, etc.).

Regard croisé avec la PNRI

- Certains besoins de formation et d'accompagnement pourraient être couverts par le développement de pratiques de mentorat, mentionnés au point 2.2.4.
- Les mesures indiquées au point 2.2.2, annonçant la création de 1 200 stages supplémentaires en milieu de pratique, permettent de répondre à une partie des recommandations.
- Les mesures au point 2.2.3 prévoyant la création ou la bonification des bourses pour les étudiants pourraient contenir une révision des programmes pour mieux répondre aux nouveaux profils étudiants.

CONCLUSION

En choisissant de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs, les étudiants assurent la pérennité du système de recherche québécois et l'enrichissent via leurs projets de carrière, leurs valeurs et leurs idéaux. Leurs profils évoluent aussi rapidement que notre société, et leurs besoins également : leur souhait de faire évoluer les pratiques d'encadrement, de mieux faire reconnaître leur travail par la publication ou encore d'accéder à des formations aux compétences transversales en témoigne. Un des objectifs de la Journée de la relève en recherche est de créer un espace de dialogue et de libre expression qui permet aux administrateurs de la recherche et aux représentants gouvernementaux d'avoir accès aux témoignages et aux expériences des étudiants-chercheurs, de façon à ajuster les services qui leur sont offerts dans les universités et via les programmes gouvernementaux. La synthèse de cette première édition témoigne de la pertinence de ce rendez-vous, que les organisateurs souhaitent voir se pérenniser.